

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 12 avril 2023

Date de la convocation: 06/04/2023
L'an deux mille vingt-trois et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre.

Membres en exercice :

14

Présents : 13

Représentés : 1

Votants : 14

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel CALS, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Marie WILTORD RIBOULET

Pour : 10

Contre : 3

Abstention : 1

Représenté : Aurore VAREILLES par Laurence JULIEN

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2023 030

Objet : Vote des taux de fiscalité directe locale 2023

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition de la commission finance et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,

- Fixe les taux des taxes comme suit :

- Le taux de la taxe d'habitation à 9.44%
- Le taux de la taxe foncière bâtie à 51.30%
- Le taux de la taxe foncière non bâtie à 84.37%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

- Charge Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Madame Françoise PONS



Maire de VABRE

RF Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2023 081-218103059-20230412-DE_2023_030-DE